

# Pauvreté une politique en échec

Camille Dorival

*Alternatives Economiques* n° 309 - janvier 2012

*Réduire la pauvreté d'un tiers en cinq ans* : tel était l'objectif - ambitieux - affiché par Nicolas Sarkozy en 2007. La création du revenu de solidarité active (RSA), conçu à la fois comme un outil de lutte contre la pauvreté laborieuse et comme un dispositif d'incitation au retour à l'emploi, devait être l'instrument principal de cette politique.

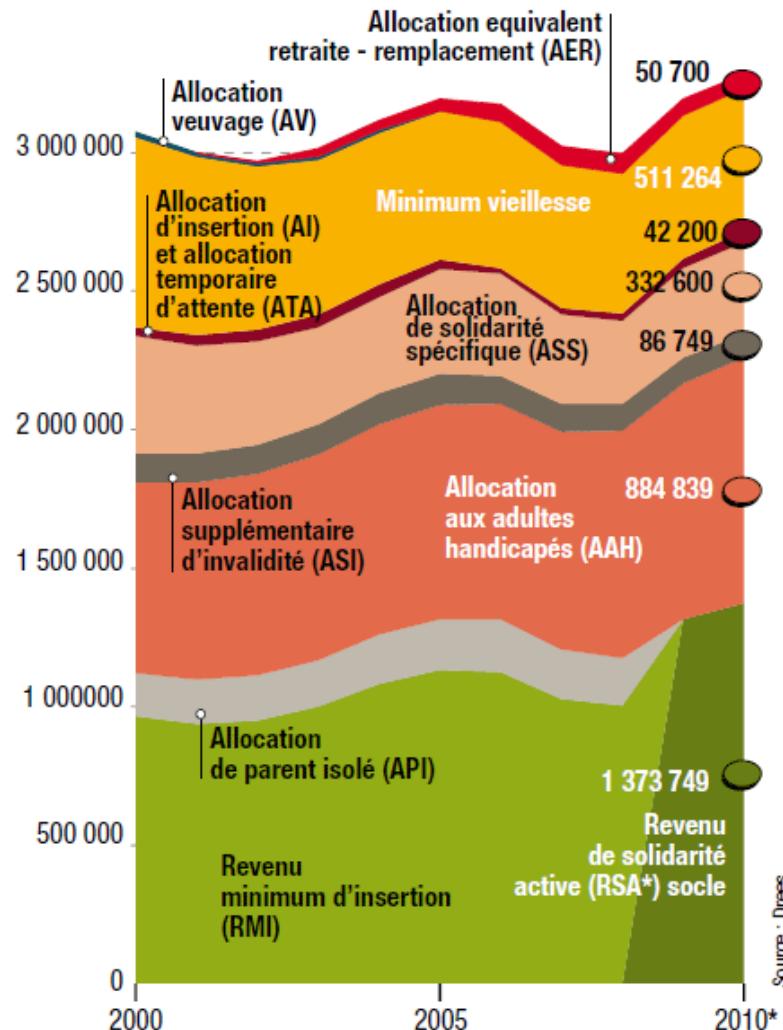
*"Même sans la crise, l'objectif de réduction de la pauvreté d'un tiers n'aurait pas pu être tenu."* Sévère, ce constat est pourtant celui d'Etienne Pinte, député UMP et président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE).

## Une version a minima du RSA

De fait, c'est une version a minima du RSA qui a été créée en 2008. Le RSA " socle " a remplacé le revenu minimum d'insertion (RMI) sans aucune revalorisation de la prestation. Le montant du RMI était de 467 euros au maximum en 2011 pour une personne seule, soit moins de la moitié du seuil de pauvreté (\*), qui s'établissait à 954 euros en 2009.

Le gouvernement n'a choisi d'augmenter que les minima sociaux des personnes dans l'incapacité de travailler ou ayant atteint l'âge de la retraite : la hausse du montant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et du minimum vieillesse doit ainsi atteindre 25 % au total d'ici à 2012 ou 2013. Précisons toutefois que l'inflation totale devant atteindre près de 9 % entre 2007 et 2012, la hausse réelle en termes de pouvoir d'achat ne sera que de 16 %.

Evolution du nombre de personnes bénéficiaires d'un minima social en France métropolitaine



\* Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010, le RSA est ouvert aux moins de 25 ans sous conditions.

En revanche, pas question de faire de même avec le RSA socle, dont le montant ne doit pas décourager les bénéficiaires de travailler. Résultat : le RSA socle n'étant revalorisé qu'avec l'inflation (qui augmente moins vite que les salaires), son montant continue de s'éloigner du niveau du Smic et du seuil de pauvreté. Dans le même temps, le gouvernement stigmatise de façon constante les allocataires du RSA socle en suggérant qu'ils seraient au mieux fainéants, au pire fraudeurs. Et ce alors que les emplois disponibles sont en nombre notoirement insuffisant.

Deuxième volet du dispositif, le RSA "activité" offre un complément de revenu aux travailleurs pauvres. Mais le barème de ce dispositif n'est pas suffisamment généreux pour permettre à la majorité des ménages concernés de sortir de la pauvreté. Dans la plupart des cas, il ne fait qu'atténuer l'intensité de leur pauvreté. De plus, la complexité et le manque d'information sur le dispositif ont limité le nombre de bénéficiaires : le taux de non-recours au RSA activité atteindrait 68 %.

## Aucune volonté politique

En dehors du RSA, peu d'actions ont été menées pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. En matière d'accompagnement des personnes au chômage ou en difficulté sociale, les moyens accordés au travail social, à Pôle emploi ou au secteur de l'insertion par l'activité économique restent très insuffisants. En matière de santé, rien n'est vraiment fait pour lutter contre le non-recours aux soins des personnes les plus modestes. Sur le plan du logement, aucune politique visant à le rendre plus accessible aux moins aisés n'a été mise en place, si bien que la loi sur le droit au logement opposable (Dalo), reste très mal appliquée .

Pour apprécier l'évolution de la pauvreté, le gouvernement publie chaque année un rapport sur le "suivi de l'objectif de baisse d'un tiers de la pauvreté en cinq ans". Or, excepté le taux de pauvreté

" ancré dans le temps ", très contesté [1], tous les indicateurs montrent que la pauvreté s'est accrue depuis 2007.

\* Seuil de pauvreté{insecable} : pour faciliter les comparaisons européennes, celui-ci est désormais fixé en France à 60{insecable}% du revenu médian{insecable}: est considéré comme pauvre tout ménage ayant des revenus inférieurs à 954 euros par mois pour une personne seule.

En savoir plus

[www.onpes.gouv.fr](http://www.onpes.gouv.fr) : le site de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes).

Article issu du dossier [Sarkozy : le bilan](#)

Camille Dorival

*Alternatives Economiques* n° 309 - janvier 2012

[...] Notes

- (1) Voir " La pauvreté recule-t-elle vraiment ? ", *Alternatives Economiques* n° 308, décembre 2011, disponible dans nos archives en ligne.

© Alternatives Economiques. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des pages publiées sur ce site à des fins professionnelles ou commerciales est soumise à l'autorisation d'Alternatives Economiques (Tel : (33) 03 80 48 10 25 - [abonnements@alternatives-economiques.fr](mailto:abonnements@alternatives-economiques.fr) ). En cas de reprise à des fins strictement privées et non commerciales merci de bien vouloir mentionner la source, faire figurer notre logo et établir un lien actif vers notre site internet [www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr).